

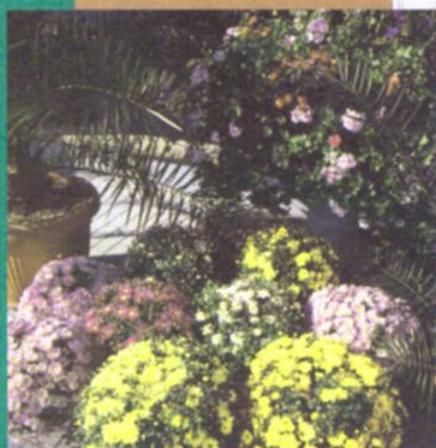
L'Echo de la Robertsau

S'LÄUCHBLÄTTEL

L'Echo

Association pour la Défense
des Intérêts de la Robertsau

AVRIL 2002 N° 211



La Robertsau
un quartier
au goût nature



Léa Mode

Mme DE ANGELIS

Fondatrice du magasin

*remercie vivement
tous les Robertsauvains
et l'ensemble de ses clients
qui ont participé à la réussite et à la
longévité de son commerce qui vient de fêter
ses 20 ans d'existence.*

91, route de la Wantzenau - 67000 Robertsau
Tél. 03 88 31 58 25



Restaurant



29, rue Mélanie - 67000 Strasbourg-Robertsau
Tél. 03 88 31 38 10

Fermé Samedi midi et Dimanche
Terrasse en été

Chryslaine

92, route de La Wantzenau
67000 STRASBOURG - ROBERTSAU
Tél. 03 88 31 63 42



- Lingerie de Jour et de Nuit, homme et femme
 - Collants
 - Chaussettes
 - Laines Anny Blatt - Bouton d'Or
 - Pulls fait sur mesure
- Sloggi homme et femme
 - Calida - Triumph
 - Barbara

Nouveau

- Lejaby - Chantelle

HOELLINGER FUCHS & Cie



8a rue Principale
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 62 55 22
Fax 03 88 62 31 86

**COUVERTURE
ZINGUERIE
SANITAIRE
CHAUFFAGE**



L'auberge Illbourg

*...vous propose dans un
cadre idyllique au bord de l'Ill*

A midi, plat du jour carte traditionnelle

Le soir, spécialités alsaciennes

- Tartes flambées au feu de bois
- Filets de carpes frits
- Desserts faits maison et d'autres plats savoureux
- Salle pour banquets, réceptions, mariages
- Terrasse, parking assuré

355, route de La Wantzenau • STRASBOURG - ROBERTSAU
Téléphone 03 88 31 48 93

CABINET IMMOBILIER

Pierre Scheuer

SYNDIC • GERANCES
LOCATIVES • ACHATS • VENTES
ESTIMATIONS IMMOBILIÈRES

Garantie « Loyers impayés »

36, rue Bœcklin - 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 62 72 - Fax 03 88 41 84 82



48, rue Boecklin
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 45 48 75



Vos **loisirs**
et tous
les **sports**
à
votre **vue**

OPTICIENS

Maurice Frères

vous satisfaire, tout est là
CONSEIL EN AUDITION

96, rue Bœcklin
67000 Strasbourg
Robertsau
Tél. 03 88 31 65 24

Les espaces verts sont un aspect capital de nos compositions urbanistiques

La Robertsau est née des Woerthe et des Giessen et s'est développée entre les bras du Rhin et la forêt rhénane.

De nos jours elle est toujours constituée d'îles formées par le Rhin, l'Ill, le Mühlwasser et le canal de la Marne au Rhin et englobe un inestimable patrimoine forestier.

Depuis toujours les Strasbourgeois sont venus à la Robertsau pour y établir des "campagne" soit pour s'y promener et prendre le frais dans les jardins des nombreuses auberges d'antan.

Notre ville et notre quartier se sont développés et la plupart des espa-

ces maraichers qui caractérisaient la Robertsau ont fait place à une urbanisation souvent contestable. Cette urbanisation a grignoté maints espaces verts et a pour conséquence une densification de l'habitat regrettable.

Considérant que notre quartier bénéficie d'un environnement naturel considérable, il convient aujourd'hui plus que jamais de le protéger et de réfléchir sur son évolution.

Dans le cadre de la révision du PLU (ancien POS) en cours, le principe de la protection des espaces verts privés et publics doit être clairement posé.

Il ne s'agit ici aucunement de nostalgie du passé ni de s'opposer à un développement harmonieux de notre quartier et de notre ville dans le cadre d'une stratégie urbanistique définie (absente à ce jour) mais d'affirmer que les espaces verts sont un aspect capital de nos compositions urbanistiques et un élément que nous léguons aux générations futures.

Dans cet esprit l'ADIR vous invite dès à présent d'imaginer avec vos enfants leur quartier de demain.

René Hampé
Président de l'ADIR

L'Echo de la Robertsau N° 211 avril 2002

Bulletin trimestriel publié par l'Association de Défense des Intérêts de la Robertsau, Association agréée par arrêté préfectoral du 24.8.84 pour la défense de la nature, de l'environnement et du cadre de vie.

Directeur de la publication:
René Hampé : 03 88 31 39 80

Mise en page - Impression:
EPPE DIRECT Strasbourg

Tirage : 10 000 exemplaires
Dépôt légal : 2^e trimestre 2002

L'Echo est financé par les annonceurs et adhérents.

78, rue du Docteur François
67000 STRASBOURG

Nous remercions nos annonceurs qui par leur confiance renouvelée assurent la pérennité de l'Echo et la diffusion de nos informations.

L'Echo encourage ses lecteurs à soutenir le commerce de proximité: les commerçants et artisans de la Robertsau.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ADIR
Lundi le 13 mai 2002 à 20 h
A l'Escale

Sommaire

Edito
p. 3

Démocratie participative
p. 4-5

Imaginez
La Robertsau
de demain
p. 7



Urbanisme
et
aménagement
p. 8-9

Du côté
des écoles
p. 10



Bienvenue aux
nouveaux commerçants
p. 11

Portrait
Jean, Oscar
et César
p. 12



Environnement
p. 13

Vie associative
p. 15

Pour prendre une part active à la vie du quartier adhérez à l'ADIR!
BULLETIN D'ADHESION

NOM
PRÉNOM
ADRESSE



Démocratie participative

AMIS LECTEURS, VOUS AVEZ LA PAROLE. ÉCRIVEZ-NOUS POUR EXPRIMER VOTRE POINT DE VUE CONCERNANT LES SUJETS QUI VOUS PRÉOCCUPENT.

LA LOI SUR LA « DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ »

Lancé à la suite du rapport Maurois sur l'avenir de la décentralisation, le projet de loi visait à créer un nouveau cadre pour la démocratie locale, elle devait être un instrument de reconquête citoyenne.

Mais le texte proposé a suscité une résistance acharnée des maires aux dispositifs qui d'après eux, visait à les « affaiblir », d'affaiblir leur pouvoir par l'institution de conseils de quartier.

Le texte gouvernemental prévoyait la création de ces conseils obligatoirement dans les villes de plus de 20 000 habitants mais l'association des maires de France avait fait valoir dès le printemps 2001 que ces conseils risquaient de mettre en cause la légitimité des élus.

Un groupe de députés socialistes avait également torpillé cette disposition pour aboutir finalement à relever la barre à 50 000 habitants.

Au début de l'année 2002 le Sénat dans un vibrant tir de barrage avait même supprimé le caractère obligatoire de l'institution des conseils de quartier.

Au terme d'un débat d'une dizaine d'heures, en commission mixte paritaire, les représentants de l'Assemblée Nationale et du Sénat sont parvenu à un accord sur le seuil de 80 000 habitants et en supprimant toute disposition prévue concernant la dénomination, la composition et les modalités de fonctionnement ainsi que l'obligation d'associer les conseils de quartier à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'élaboration des actions intéressant le quartier.

La montagne a accouché d'une souris...

Ainsi l'article L. 2143 du code général des collectivités territoriales est ainsi établi :

« Dans les communes de 80 000 habitants et plus, le conseil municipal fixe le périmètre de chacun des quartiers constituant la commune

Chacun d'eux est doté d'un conseil de quartier dont le conseil municipal fixe la dénomination, la composition et les modalités de fonctionnement

Les conseils de quartier peuvent être consultés par le maire et peuvent faire des propositions sur toute question concernant le quartier ou la ville. Le maire peut les associer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions intéressant le quartier en particulier celles menées au titre de la politique de la ville.

Le conseil municipal peut affecter aux conseils de quartier un local et leur allouer chaque année des crédits pour leur fonctionnement ».

MISE EN PLACE DES CONSEILS DE QUARTIER À STRASBOURG

Suite à la promulgation de la loi sur la Démocratie de Proximité qui laisse toute latitude aux communes pour la mise en place des conseils de quartier, et dans la continuité de la réflexion initiée par les associations du CLAQ depuis 1996 sur la participation des habitants. Le CLAQ a organisé samedi le 23 février 2002, une journée de travail sur les conseils de quartiers, conviant les associations de quartier de tout Strasbourg et invitant les élus à assister et réagir au compte rendu de cette journée.

Les participants ont validé dans les grandes lignes les orientations du CLAQ, déjà exposé en détail dans les colonnes de notre journal.

Madame Loutrel, Conseillère Municipale en charge de la mise en place des conseils de quartier, Mme Cutajar, Messieurs Le Tallec et Bretz, adjoints de quartier ont participé à la deuxième partie de cette rencontre et ont exprimé leur volonté d'organiser prochainement en concertation avec les associations la mise en place des conseils de

quartiers et ce avant l'été 2002. Les associations ont pris bonne note de l'engagement et souhaitent faire valoir leurs propositions concrètes pour le fonctionnement des conseils de quartier lors de prochaines réunions avec la municipalité.

En dernière minute : La municipalité envisage de mettre progressivement en place les conseils de quartier. Robertsau sera le premier quartier où la mise en place se réalisera avant les vacances d'été 2002.

BOULANGERIE
PÂTISSERIE

ECKERT

91, RUE BŒCKLIN
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU
TÉL. 03 88 31 05 56

Coiffure

Claude WAGNER

FEMININ - MASCULIN

94, rue Bœcklin - Tél. 03 88 31 03 03
26, rue de l'Ill - Tél. 03 88 31 13 89

67000 - STRASBOURG
ROBERTSAU

GARAGE

TOSCANO

Réparations toutes marques
Vidange
Service rapide sans R.D.V.
Vente de voitures

19, Sentier de l'Aubépine
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU
Tél. 03 88 31 15 32

CONSEIL D'ANIMATION ET DE PRÉVENTION

Lors de la première réunion du CAP de la Robertsau qui s'est tenue le 22 novembre 2001

Il a été convenu de réunir un groupe de travail chargé d'affiner le diagnostic des problèmes rencontrés et de faire des propositions concrètes en réponse aux difficultés recensées :

- Accompagnement et mobilisation des parents, intensification des liens intergénérationnels
- Action à mener en direction de la jeunesse; responsabilisant des jeunes
- Réappropriation de certains lieux

Ce groupe de travail s'est réuni le 18 janvier 2002 et a retenu quatre thèmes de travail :

- un travail de réflexion sur une communication à faire sur la conséquence des actes délictueux et criminels; accessoirement un travail sur les attitudes des habitants en face d'actions délictueuses constatées, signalées ou non.
- un travail de recensement des moyens sur le quartier dans le domaine de la prévention et de l'animation.
- un travail de coordination des actions touchant à l'animation et au soutien à la parentalité.
- une réflexion globale autour de l'accueil jeunes.

Ces groupes de travail se sont réunis une fois pour la plupart et ont posé les

bases d'un travail en profondeur au-delà d'actions immédiatement réalisables.

OBSERVATIONS :

Information : nécessité d'une information exhaustive de la situation à la Robertsau, des moyens et actions actuellement engagés, de leurs pertinence et mise en place d'un observatoire.

Analyse des causes : disposer des analyses sur les causes et participer aux débats; nécessité d'une synthèse.

Définir les **objectifs, les actions et les moyens** à court, moyen et long terme pour les réaliser.

LE CONSEIL DES JEUNES DE LA VILLE DE STRASBOURG

Le 28 mars 2002, les 15 000 jeunes de 13 à 17 ans ont été appelés à élire, pour un mandat de deux ans, le 4ème Conseil des jeunes.

Le Conseil des Jeunes de la ville de Strasbourg rassemble les onze Conseils de Jeunes des quartiers, soit 136 élus.

Installés entre février 1993 et novembre 1994, les premiers Conseils de quartier ont été élus pour un mandat de deux ans.

Leur objectif est de permettre aux jeunes de :

- découvrir et comprendre le fonctionnement de la vie de la cité,
- rencontrer et dialoguer avec les élus adultes et les acteurs locaux
- proposer et élaborer des projets pour leur quartier,
- réfléchir et débattre des questions de sociétés, travailler en groupe,
- rencontrer d'autres jeunes,
- partager les avis.

Les jeunes élus travaillent au sein de deux types de commissions: les com-

missions de quartiers et les commissions interquartiers.

L'objectif des commissions de quartiers est de faire des propositions pour améliorer et valoriser la vie dans les quartiers.

Les commissions interquartiers regroupent des jeunes élus de tous les quartiers pour traiter des thèmes qui les préoccupent.

Trois séances plénières, rassemblant l'ensemble du Conseil des Jeunes, le Maire, les Adjointes, les Conseillers municipaux et l'équipe d'encadrement du Conseil des Jeunes, ont lieu au cours du mandat pour échanger et dialoguer entre les jeunes et les élus municipaux.

Pour l'ADIR, se familiariser avec la vie locale, mieux connaître son environnement, participer à l'élaboration de projets pour leur quartier est le meilleur moyen de devenir des citoyens actifs.

Notre association, est prête à recueillir les avis du Conseil des Jeunes du quartier et à leur ouvrir les colonnes de notre journal.



Robert NAEGELE
ce Robertsauvien dont nous avons tracé le portrait dans notre édition de septembre dernier nous a quitté à l'âge de 84 ans.

Nous exprimons nos sincères condoléances à sa famille et ses amis.

HTV SERVICE

André GERWIG



Professionnel - Hifi - Télé - Vidéo

- Réparations toutes marques
- Intervention à domicile sous 24 heures
- Montage antenne
- SAV express
- Agréé Canal+ et Canal Satellite

Nouvelle adresse

3, rue du Marais - 67800 BISCHHEIM
Tél. 03 88 62 91 70
Fax 03 88 62 98 71



Quincaillerie Gérard HORI

Successes: Ariane Morgenst
Sébastien Merche

19, rue Mélanie
67000 Strasbourg-Robertsau

Nouveau

*Petite droguerie
Articles de ménage
Cadeaux*

Tél. 03 88 31 06 08 - Fax 03 88 31 54 22

STORES & FERMETURES

Omnium —
Fermetures
Bâtiment

98, Rue Bœcklin
67000 Strasbourg

Tél. 03 88 31 50 00
Fax. 03 88 41 93 50

TOUT POUR LE PARTICULIER

AUTO, HABITATION,
PRÉVOYANCE,
SANTÉ,
ÉPARGNE,
RETRAITE,
NAVIGATION DE PLAISANCE

TOUT POUR L'ENTREPRISE

RETRAITE,
PRÉVOYANCE GROUPE
TRANSPORTS
ET MARCHANDISES

Claude ANSELM
89, route de la Wantzenau
STRASBOURG
ROBERTSAU
Tél. 03 88 31 58 54



GARAGE WENDLING

**2 spécialistes à votre écoute
pour un service unique**

CARROSSERIE

- Tolerie
- Peinture
- Marbre
- Pare-Brises

MÉCANIQUE

- Entretien
réparations
- Electricité
automobile



Agréée par de
nombreuses mutuelles
et Cies d'assurances.
Devis gratuits et
sans rendez-vous.

Vente véhicules neufs
et occasionnels
réseau de la marque.

**La confiance,
ça se mérite !**



3, rue Charles de Foucauld - 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 00 13 - Fax. 03 88 31 83 19

Imaginez La Robertsau de demain



RÉFLÉCHIR SUR LE DEVENIR SOUHAITÉ DE LA ROBERTSAU

L'ADIR vous invite de réfléchir sur le devenir souhaité de la Robertsau en prenant en compte votre connaissance de la situation actuelle mais en faisant abstraction d'un maximum de contraintes.

Demandez à vos enfants comment ils rêvent la Robertsau de demain.

Avec vos enfants soyez les promoteurs de l'avenir. En vous aidant de mots, de dessins, de couleurs, laissez leur imagination et la votre vous guider.

Envoyez-nous vos productions de tout genre. NOUS EN FERONS UNE EXPOSITION.

ADIR, 78, rue du Docteur François 67000 STRASBOURG

Urbanisme et aménagement

AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

AMÉNAGEMENT DES RUES

Période des travaux des opérations voiries prévus en 2002

(Les dates sont données à titre indicatif)

- Réaménagement de la route de la Wantzenau 2^{ème} tranche

- réseaux : de début avril à fin juin 2002
- voirie : de début juillet à fin novembre 2002

- Aménagement de la rue du Docteur François

- réseaux : de début novembre 2001 à fin avril 2002 (en cours)
- voirie : de début mai à fin août 2002

- Création de la voirie desservant l'opération immobilière «jardins des Poètes»

- réseaux : de mi-août à mi-novembre 2002
- voirie : de début juillet à fin novembre 2002 (voirie provisoire) et de mi-novembre à fin décembre 2002

- Aménagement de la rue Claude

- réseaux : de début juillet à mi-août 2002
- voirie : de mi-août à mi-septembre 2002

- Aménagement de la Mittelau

- réseaux : de début avril à fin juin 2002
- voirie : de début juillet à fin août 2002

- Aménagement de la rue de la Sauer

- réseaux : de mi-septembre à fin décembre 2002
- voirie : de mi-janvier à fin mars 2003

- Réfection trottoir rue de la Renaissance :

- réseaux : de mi-avril à fin mai 2002
- voirie : de début juin à fin juin 2002

- Réfection trottoir rue de la Carpe Haute :

- réseaux : de mi-mai à fin juin 2002
- voirie : de début juillet à fin juillet 2002

Concernant la **rue Médiante**, dans la mesure où la démarche des riverains est ancienne, (ce que l'ADIR a rappelé dans son intervention fin 2001), M. LE TALLEC, Adjoint de quartier nous a informé qu'il a demandé au Service de la Voirie communautaire, pilote de l'opération, d'envisager le démarrage des études en 2002, pour que les travaux puissent réellement être planifiés pour 2003 ; pour peu qu'un accord sur le projet se dégage rapidement, au cours de la concertation.

ASSAINISSEMENT

Il restait, début 2002, 127 maisons à desservir. On verra en 2002 se réaliser l'assainissement des rue du plan (n° 1 à 10), rue de la Mittelau, (n° 1+2 à 8) et rue des Maraîchers (n° 20 à 62).

AMÉNAGEMENT DE LA ZONE SPORTIVE ET DE L'ESPACE LOISIR À LA CITÉ DE L'ILL

Le 17 janvier 2002 les associations ont été conviés à une présentation de l'aménagement de la zone sportive de la Cité de l'Ill et de ses abords.

Nous avons fait observer en juin 2001 que nous étions dans l'ignorance de l'aménagement qui a été retenu en dernier ressort après les pseudo concertations de 1998 et 2000.

Contrairement à ce qui avait été annoncé quelques jardins familiaux ont été déplacés.

L'ensemble ne présente pas de nouveauté si ce n'est les précisions qui concernent l'aménagement du futur club-house.

Du côté des parcs

AGRANDISSEMENT DU PARC DE LA PETITE ORANGERIE

Extrait du rapport au Conseil Municipal du 25 février 2002.

« Dans le cadre du réaménagement de la Petite Orangerie à Strasbourg-Robertsau, il s'est avéré intéressant pour la ville de Strasbourg de pouvoir agrandir le Parc en acquérant auprès de la Paroisse de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine de Strasbourg-Robertsau tout ou partie des terrains lui appartenant situés à proximité immédiate de l'espace public.

Les négociations menées avec les représentants de la Paroisse Protestante ont conduit à un consensus acceptable de

part et d'autre en réalisant un échange terrains...»

Il s'agit pour :

- la Ville de céder 0,75 are de manière à permettre à la Paroisse Protestante d'accéder sur une largeur réglementaire de 4,5 mètres à son foyer à partir de la rue Mélanie
- la Paroisse Protestante de céder contre-échange une partie de 4,73 : (terrain triangulaire situé entre le foyer paroissial et le parc) qui sera intégré dans le parc de la Petite Orangerie.

POURTALES

Au parc public du château de Pourtales sera intégré une parcelle de 270 m² légué en 1965 au Centre Régional Oeuvres Universitaires.

Cette situation renvoie à la période universitaire du domaine du château de Pourtales qui débuta en 1951 avec la création du Collège de l'Europe qui accueillait des étudiants originaires de tous les pays de l'Est et se terminait par l'affectation des locaux au CROUS pour y établir une cité universitaire.

L'acquisition de l'enclave permettra une plus grande cohérence dans la gestion et l'aménagement des cheminements du parc.



URBANISME

LA LOI SOLIDARITÉ ET RENOUVELLEMENT URBAIN

La loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) du 13 décembre 2000, rénove le cadre juridique des politiques urbaines en alliant pour la première fois, les questions d'urbanisme, le logement et de transport.

Elle opère une réforme d'ensemble des documents d'urbanisme existant en substituant les schémas de cohérence territoriale (SCOT) au schéma directeur (SDAU) et le plan local d'urbanisme (PLU) au plan d'occupation des sols (POS).

Au-delà des changements terminologiques, la loi modifie le régime de ces documents dont le contenu est à la fois enrichi et assoupli. Les procédures d'élaboration et de révision sont simplifiées et plus démocratiques.

RÉUNION DE LA COMMISSION POS (PLU) ROBERTSAU

Lors de sa réunion le 21 février 2002 la commission a pris connaissance de l'avancé du diagnostic en vu de la révision du POS (PLU).

Sans mettre en cause le travail de diagnostic réalisé par les techniciens, un certain nombre d'intervenants ont une nouvelle fois déploré l'absence d'orientation urbanistique pour la Robertsau et l'inexistence de réflexions et d'ambitions communes (sous forme d'atelier par exemple).

Par ailleurs des questions concernant les répercussions de la nouvelle loi sur la révision et les possibilités de sursis à exécution ont été posés.

OUVERTURE DU BUREAU DE L'ADJOINT DE QUARTIER

Adresse : 33, rue Boecklin
Téléphone : **Yves LE TALLEC**
Danielle FRITSCH, Assistante
Tél. 03 88 45 88 50
Fax 03 88 45 88 52
Pour les problèmes du quotidien :
Philippe MARAIT,
Correspondant de quartier
03 88 45 88 53.

LES CONSÉQUENCES DE L'ABSENCE DE STRATÉGIE EN MATIÈRE D'URBANISME

L'absence de stratégie est une des causes de l'urbanisation désordonnée de la Robertsau.

Aujourd'hui l'assainissement de la route de la Wantzenau a participé à la libération de certains terrains et développé les implantations de nouveaux ensembles immobiliers.

Une nouvelle fois on assiste à une urbanisation non réfléchi... au hasard de l'offre et de la demande et de la pression foncière.

Lors du salon IMMOBILIA le 9 mars, le Président de la chambre syndicale d'Alsace des promoteurs constructeurs a interpellé le Président de la CUS pour lui demander de libérer l'offre foncière sur la CUS...

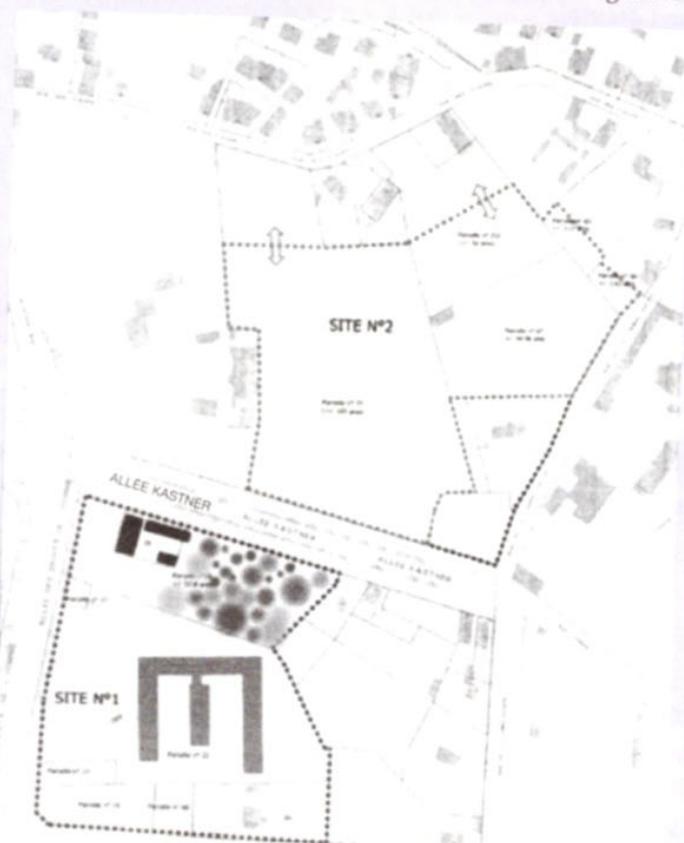
Ce dernier a souligné la nécessité de réfléchir à l'aménagement urbain du territoire de toute la CUS.

Partisan d'un meilleur équilibre entre immeubles collectifs et habitat individuel et de s'assurer de l'existence d'équipements publics avant de créer de nouvelles habitations.

Un point de vue, entre autres, que l'ADIR défend depuis de longues années, mais qui n'a jamais eu aucune concrétisation.

LA ROBERTSAU - QUARTIER EUROPÉEN

Les nouveaux bâtiments du Conseil de l'Europe seront construits à l'entrée de la Robertsau, face au Palais des Droits de l'Homme, sur deux sites situés de part et d'autre de l'Allée Kastner. La Ville de Strasbourg cédera ces terrains pour une somme symbolique. Le futur bâtiment général, à l'emplacement des préfabriqués actuels disposera de 22 000 mètres carrés de surface tandis que la Pharmacopée, installée sur l'autre site, occupera 13.000 mètres carrés. Les constructions seront intégrées dans des espaces verts et dotées de vastes parkings. Les concours d'architecture seront lancés début avril, pour une désignation des lauréats en novembre prochain. Les travaux débuteront début 2004 et devraient s'achever fin 2005 ou début 2006. Ils représentent un investissement total de 46 millions d'Euros pour le bâtiment général et de 32 millions pour la Pharmacopée Européenne, qui sera pris en charge par les Etats membres sans augmentation de leurs contributions actuelles, la France, pays hôte, finançant à elle seule 24% du bâtiment général.



Située au cœur de la Cité de l'Ill, l'école Schwilgué n'est pas classée en ZEP du fait que l'un des deux collèges de secteur dont dépend l'école; le collège de la Robertsau ne l'est pas.

Des règles administratives qui ne tiennent pas compte de la situation du terrain doivent elles être appliqués à la lettre au détriment des conditions de travail des enseignants et du devenir de nos enfants ?

ÉCOLE ADLER

Malgré une fréquence de 25 enfants, en moyenne par classe, l'Académie de Strasbourg a annoncé la fermeture d'une classe à la maternelle de la Robertsau, pour la rentrée 2002-2003, laissant les parents d'élèves et l'équipe éducative dans un grand désarroi.

Certes le quota de 28 enfants par classe souhaité par l'inspection n'est pas atteint, mais cette décision de fermeture ne tient aucun compte du contexte d'un quartier comme la Robertsau, en pleine évolution démographique, et devra, notamment faire face et rapidement à l'arrivée massive des enfants de l'an 2000.

Si cette décision paraissait irrévocable, déjà, on redoute fort que les tout petits

on annonçait à la population, l'implantation imminente et urgente, d'une nouvelle école maternelle dans le même secteur, car la maternelle de la Robertsau est au bord de l'asphyxie (actuellement deux classes en trop).

Pour l'heure la solution alternative à ce projet se laisse attendre et d'ici là il faudra bien accueillir les enfants... avec les moyens qui existent actuellement.

Robert LUX

ZONE SEVESO ET LE PROBLÈME DE L'IMPLANTATION DE LA NOUVELLE ÉCOLE

Il a fallu le grave accident de Toulouse pour que se pose à nouveau le problème de l'implantation de la nouvelle école à la Robertsau.

Faut-il rappeler qu'au moment du long débat concernant l'implantation de la nouvelle école en 1998, les associations de la Robertsau (ACAR - ADIR - AHQCJ - AID - ALC - ASSER - AURORA - CSC) avaient exprimé leur hostilité à l'implantation de la nouvelle école à l'emplacement prévu et qu'un des arguments avancé était son implantation dans le périmètre SEVESO.

Dès novembre 2001, les élus des parents d'élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire de la Robertsau (Adler) et notre association

ont par différents courriers interpellé le Préfet et le Maire de Strasbourg...

Tout en étant conscient des difficultés et de la problématique que posent d'autres solutions, le Comité de l'ADIR a réaffirmé son opposition à l'implantation de la nouvelle école à l'endroit initialement retenu.

SCOOP :

la nouvelle école ne sera en aucun cas construite dans le périmètre SEVESO; d'autres solutions sont à l'étude.

Par ailleurs le projet de loi, concernant les zones Seveso, est en panne pour cause d'élections législatives.



Fleurs de saison de notre production

- Entretien d'espaces verts, tombes
- Plantations sur terrasse et attique

Place des Peupliers - 67000 Strasbourg-Robertsau

Tél./Fax 03 88 31 19 12 ou 06 08 54 48 02

MARBRERIE
TAILLE DE PIERRE
internet:
www.meazza.fr

MEAZZA



Place des Peupliers
(entrée principale du cimetière NORD)
Tél. 03 88 31 48 29 - Fax 03 88 31 08 69

- Vente de Monuments et d'Articles Funéraires (plaques, bronze, céramiques, photos, vases...)
- Compositions florales
- Tous travaux de cimetière (dépose, repose, creusement, pose carreaux...)

Bienvenue aux nouveaux commerçants

Notre quartier accueille de nouveaux commerces, ce qui prouve probablement qu'il fait bon vivre à la Robertsau ! En commençant par le début de la rue Boecklin, sur votre gauche, l'enseigne connue par la plupart des enfants, les surgelés PICARD, qui investissent un bâtiment flambant neuf. Par les temps qui courent, les personnes et les familles pressées seront sûrement ravies de pouvoir remplir leur chariot de victuailles quasiment «prêtes à l'emploi». Mais c'est la route de la Wantzenau qui attire apparemment le plus de nouveaux commerçants, ou plutôt là où le renouvellement s'est le plus opéré. En effet, non seulement certains s'agrandissent comme «CAVAVINS» qui empiète sur le magasin mitoyen, mais également «CUISINELLE» qui lui en profite pour fêter dans un plus grand espace son quinzième anniversaire, force est de constater qu'un effort de décoration original a été fourni ce qui permet à tout un chacun de ne pas les manquer lorsqu'on attend patiemment au carrefour, coincé dans son véhicule au moment des embouteillages locaux !

Juste avant sur votre droite, vous aurez peut-être remarqué que l'ancien traiteur-charcuterie a changé de mains pour devenir une alimentation épicerie marocaine. Au moins lorsque les autres seront fermés le soir ou les week-end, on n'aura plus besoin de courir à une station d'essence ou bien en ville se ravitailler ou pour trouver un morceau de pain frais, du lait pour le petit dernier ou le bout de beurre justement oublié lors des incontournables courses du samedi après-midi ! Ce qui, je le concède était déjà possible depuis peu grâce à la présence d'autres «snacks» ou points de vente ouverts bien plus tard le soir par exemple que les commerces traditionnels.

Au ban des nouveautés, au carrefour de la Route de la Wantzenau et de la Rue Boecklin, il est à noter que l'ancre des télévisions sur votre gauche a été remplacée par une nouvelle enseigne «Couleur épices», sachons dorénavant nous faire plaisir en passant dire bonjour à une jeune femme fort charmante au demeurant, qui a eu l'audace d'ouvrir là son petit coin de paradis pour nous inviter à un voyage au pays des délices. En effet, après trois années passées à l'ombre de la Cathédrale, elle souhaitait se ressourcer dans un endroit plus calme, un peu moins envahi par les touristes, pour retrouver le temps des conseils et des mélanges audacieux à proposer aux personnes curieuses voire novices. Paniers, corbeilles, idées de cadeaux et autres surprises vous y attendent, pour qui saura se prendre un peu de temps, bien certes devenu si précieux de nos jours et acceptera de pousser la porte de ce lieu envoûtant, aux petites lueurs rouges dès que le soleil se couche sur la Robertsau...

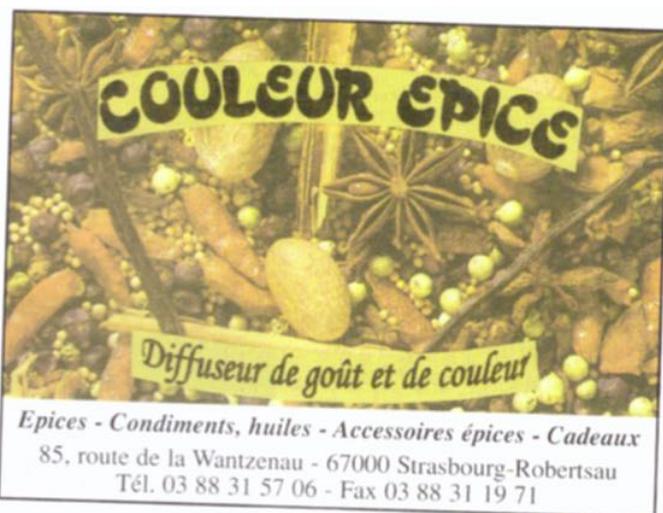
Bienvenue à toutes ces personnes qui nous font l'honneur de venir égayer notre quartier et rajouter une note épicée par leur présence alors que d'autres quartiers de Strasbourg connaissent plutôt la tendance inverse du commerce de proximité qui part s'installer ailleurs !

A quand un grand bal champêtre au Parc de Pourtalès, où emportés par les rythmes des violons et des accordéons, on danserait comme autrefois jusqu'au bout de la nuit.

Pourquoi pas une Fête de la musique propre au quartier ou un Feu de la Saint-Jean, autant d'occasions de réunir tous les habitants de ce quartier, propositions qui n'attendent probablement que la bonne volonté des audacieux, épris d'un vent de liberté et prêts à s'investir en partenariat avec les commerçants de notre quartier en pleine évolution.

A vos papilles !

Catherine Lahmek



COULEUR EPICES
Diffuseur de goût et de couleur

Epices - Condiments, huiles - Accessoires épices - Cadeaux
85, route de la Wantzenau - 67000 Strasbourg-Robertsau
Tél. 03 88 31 57 06 - Fax 03 88 31 19 71



ÉPICERIE BOUCHERIE TRAITEUR LA PYRAMIDE
SPÉCIALITÉS MAROCAINES
Tél. : 03 88 41 91 61
Fax 03 88 41 86 43

Couscous
Pastilla
Tajines
Brochettes
Poulets rôtis
Taboulé

90, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG

Ouvert tous les jours
de 9 h 30 à 13 h et de 15 h à 20 h 30
Fermé le lundi



CAVAVIN
Le Bon Conseil à la Robertsau

- Coffrets cadeaux personnalisés
- Livraisons
- Expéditions

Nous vous proposons une large gamme de VINS FRANÇAIS ET DU MONDE...
Champagnes - Whiskies - Digestifs
NOUVEAU: grand choix d'accessoires du vin

111, route de la Wantzenau - Strasbourg-Robertsau
Tél. 03 88 31 28 02 - Fax. 03 88 31 36 75



cuisin'elle
CUISINES SALLES DE BAINS
La Passion du Beau

PAR NOS SOINS

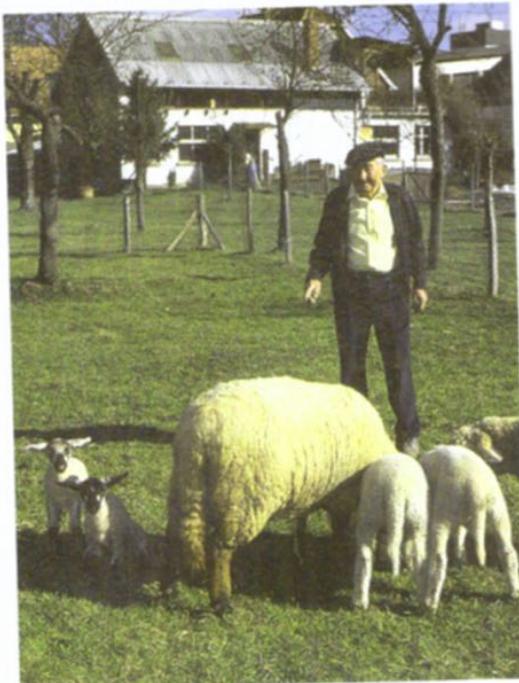
- Conception
- Réalisation
- Installation

114-116, route de la Wantzenau - Strasbourg-Robertsau
Tél. 03 88 41 88 62

PORTRAIT

Jean, Oscar et César

Lom alti, kom, kom alti, kom». Quartier Renaissance résonne un appel insolite. En réponse, deux moutons et quatre agneaux s'approchent de leur propriétaire qui leur tend une bannière de nourriture. Sous les fruitiers en fleurs, à deux pas de l'agitation de la route de La Wantzenau, la scène a quelque chose d'étonnant. Aujourd'hui, à cause du visiteur, les deux brebis suivies d'Oscar, de César, de Bill et Boule sont plutôt prudentes car si le mouton est volontiers suiveur, il est d'abord peureux.



Tout commence en 1986 à l'occasion des 25 années de mariage de Jean et Gaby. En lieu et place du salon de jardin espéré, leur fille leur offre deux moutons. Pas spécialement préparés à jouer aux apprentis berger, Jean et sa femme reçoivent le cadeau avec émotion.

«J'avais déjà un mouton à l'âge de 10 ans», se rappelle Jean. Une expérience un peu lointaine pour servir de formation. Il a donc fallu, d'abord construire un abri, et surtout s'initier par soi-même à l'élevage des quadrupèdes. «Il ne faut pas être sorti de l'ENA pour ça», concède Jean. «Mais tout de même, il faut s'en occuper sérieusement sinon l'animal peut tomber malade.»

Cela commence par un nourrissage quotidien: «Pas besoin de réveil, lorsque j'entends les bêlements je sais qu'il est l'heure. Tous les matins avant mon petit déjeuner, ce sont les moutons qui ont droit à leur ration de céréales», raconte-t-il. Autres soins indispensables, l'administration d'un vermifuge et la mise à disposition d'une pierre à sel.

Tous les ans vers Pâques vient le temps des naissances. «Une année, une brebis a donné naissance à trois agneaux.» Comme la mère n'a que deux mamelles, le troi-

sième fut élevé au biberon. «Un autre dès la naissance me suivait partout comme un petit chien, jusqu'à la boulangerie», se rappelle Jean.

Autre rendez-vous annuel, la tonte au mois de mai. Un travail que Jean fait effectuer par un spécialiste. «Lorsque les adultes sont tondus, les agneaux ne les reconnaissent plus et cherchent désespérément leurs parents...», remarque encore Jean. Enfin, fin juin-début juillet il faut faire les foins: faucher, faner et rentrer la récolte.

Bien sûr, dans le voisinage le tableau ne passe pas inaperçu. Les balcons des immeubles de standing sont à portée de bêlement. La cohabitation se passe bien: des voisins apportent du pain rassi, les enfants profitent du spectacle champêtre. Et puis tout le monde n'a pas un appartement avec vue sur bergerie...

Bernard Irrmann



Coiffure
Jacqueline

4, rue du Docteur Woehrling
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 14 78

Boulangerie Pâtisserie
KLINGHAMMER

Philippe MATERNE

10, rue Mélanie
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU
Tél. 03 88 31 11 22

**CORDONNERIE
CLAUDE**

- Artisan cordonnier
- Spécialiste ressemelage cousu
- Rayon petite maroquinerie
- Produits d'entretien et accessoires chaussures
- Tampons et cartes de visite

3, rue du Chevalier Robert
67000 Strasbourg - Robertsau
Tél. / Fax 03 88 31 44 06

TABAC PRESS

DE POURTALE

8, rue de la Brème - ROBERTSAU
à 50 m d'ATAC

NOUVEAU

ouverture en non-stop
de 7 h à 19 h
du lundi au samedi (samedi 18 h)
Dimanches et jours fériés de 8 à 12 h

**BOULANGERIE
PATISSERIE**
Jean-Paul CIESLAK

181, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG

**Pressing
de la
Robertsau**

75, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG



Flours
Horticult
Frédéric ROU

Toutes compositions florales
Daring Art

Lundi à vendredi 8 h - 12 h et 13 h 30 - 19 h
Samedi 8 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h / Dimanche 10 h

Centre d'initiation à l'environnement à la Ferme Bussière



La transformation d'une partie de la Ferme Bussière en centre d'Initiation à l'Environnement est achevée. Les aménagements extérieurs vont être réalisés durant les mois à venir.

Le coût de cette reconversion s'élèvera à 1,4 millions d'euros et l'aménagement extérieur à 230 000 euros.

Concernant la gestion du centre, le conseil de la CUS avait décidé en octobre 1999 d'organiser la gestion et l'animation de ce centre sous la forme d'une Délégation de Service Public.

Suite à deux appels à candidature, une seule association s'était portée candidate. En date du 29 juin 2001 le conseil de la CUS a constaté que cette candidature était infructueuse et a en même temps renoncé à la Délégation de Service Public pour la gestion du centre.

Le réseau associatif régional n'a pas voulu participer à cette démarche en estimant que cette Délégation de Service Public le faisait entrer dans « un système marchand ».

La concurrence ayant été organisée, le choix d'une association gestionnaire devenant impossible, la gestion du bâtiment sera portée dans un premier temps par le Service Ecologie Urbaine et de ce fait sera assurée en régie.

Les locaux seront mis à disposition des associations pour qu'elles puissent l'utiliser pour développer leurs activités d'éducation à l'environnement.

La mise à la disposition sous forme journalière s'effectuera dans le cadre des projets qu'elles devraient soutenir devant un comité d'attribution de la CUS.

La solution finalement adoptée signifie une vie plutôt fragmentaire du Centre d'Initiation à l'Environnement.

Il serait judicieux qu'une solution plus efficace soit développée en partenariat avec tous les acteurs qui font de l'éducation par l'environnement leur objectif.

Exercice de la chasse dans les forêts périurbaines de Strasbourg : une victoire du bon sens et de l'intervention citoyenne

Par un courrier daté du 15 novembre 2001 adressé à Madame Fabienne Keller, maire de la Ville de Strasbourg, l'ADIR a exprimé son opposition de mettre en location le droit de chasse de ses forêts périurbaines de Strasbourg.

Elle rappelait les fonctions biologiques et sanitaires, la vocation culturelle et scientifique ainsi que la vocation sociale et d'accueil et réaffirmait que ces espaces de loisir sont incompatibles avec une activité cynégétique même réduite. Elle s'étonnait par ailleurs que la municipalité n'envisageait pas d'utiliser les disposi-

tions nouvelles de code des collectivités territoriales qui permet au conseil municipal d'une agglomération de plus de 100 000 habitants de délibérer sur les conditions d'exercice du droit de chasse sur les terrains soumis à une forte fréquentation du public.

Quant aux problèmes techniques que posent la gestion des sangliers, notre association a considéré que les dispositions en vigueur étaient satisfaisantes.

L'ADIR a enregistré avec plaisir les initiatives citoyennes et associatives qui

œuvraient dans le même sens et se félicite que la municipalité ait donné une suite favorable par une délibération votée le 19 mars 2002 stipulant que :

- conformément à l'article L 2541-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, de ne pas louer les forêts périurbaines de Strasbourg pour l'exercice de la chasse,
- de continuer à solliciter le Préfet pour la prise d'arrêtés visant à la régulation des sangliers par les lieutenants de la louveteries.

Suite page 14

STEINMETZ

Chausseur

18, av. du 23 novembre
(près hyper Rond-Point Schiltigheim)

2, Square du Château
(Schiltigheim Centre près MacDo)

Parking

Schiltigheim

Parking

BRASSERIES HEINEKEN

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

Pour visiter la BRASSERIE de SCHILTIGHEIM
Téléphoner pour rendez-vous au
03 88 19 58 00

- d'anticiper les modes de gestion qui pourront être définis dans le cadre de la création des Réserves Naturelles de la Robertsau et du Neuhof-Illkirch
- et en conséquence de créer un Conseil Consultatif de Gestion de la Faune qui sera amené à faire des propositions à la Ville pour la régulation de cette espèce.

Cependant nous nous élevons vivement contre les affirmations qui laissent accroire que la municipalité n'envisage

pas de louer la chasse et que les citoyens et les associations se sont fait manipuler.

L'ADIR dès qu'elle a eu connaissance du «PROJET DU CAHIER DES CHARGES DES CLAUSES PARTICULIERES EN VUE DE LA LOCATION DU DROIT DE CHASSE SUR LE BAN COMMUNAL DE STRASBOURG» qui lui a été communiqué par la voie associative, elle a réagi par le courrier cité plus haut. S'il n'était pas dans l'intention de la municipalité

de louer la chasse elle avait le loisir de répondre par la négative aux lettres des associations et bien avant le lancement des pétitions.

Faut-il rappeler ici que notre association n'est au service d'aucun groupe d'élus municipaux quel qu'il soit et qu'elle tient à son indépendance au service des citoyens qui dans cette affaire ont massivement manifesté leur opposition, au projet, par plus de 4 500 signatures des diverses pétitions.

NATURA 2000

Proposition de périmètre de zone NATURA sur le territoire de la ville de Strasbourg

L'Union Européenne a adopté dès 1979 une directive relative à la protection des oiseaux rares ou menacés pour lesquels doivent être instituées des zones de protections spéciales (ZPS directive Oiseaux). Elles correspondent à leurs aires de nidification ou d'hivernage et d'autres lieux indispensables à leur mode de vie.

Une seconde directive, promulguée en 1992 protège les habitats des espèces animales et végétales fragiles à travers, notamment, la création de zones spécialisées de conservation (ZSC directive Habitats).

Les sites protégés, par ces deux directives Oiseaux et Habitats, ont pour vocation à être réunis en réseau baptisé Natura 2000.

La loi du 3 janvier 2001, suivie de l'ordonnance du 11 avril 2001 et de ses décrets d'application, a retranscrit dans le droit français les directives européennes Oiseaux et Habitats, en précisant les modalités d'élaboration et de validation du réseau Natura 2000.

Dans ce cadre l'avis des acteurs locaux est sollicité. La ville de Strasbourg est concernée par

- Une ZSC appelé «bande Rhénane».

Elle englobe sur le ban communal les périmètres des forêts périurbaines de la Robertsau et du Neuhof.

- Deux ZPS au nord et au sud correspondant aux périmètres de la ZSC élargi.

Le conseil municipal a formulé un avis favorable aux propositions de ZSC et ZPS de l'Etat, avec néanmoins la formulation de quelques corrections, afin de mettre en adéquation le périmètre du réseau Natura 2000 avec le périmètre de classement en réserve naturelle des forêts périurbaines de Strasbourg proposé au Préfet.

MAUVAISES ODEURS

Appelez TEL ODEURS CUS 03 88 43 63 87

Compte tenu des fréquentes observations qui nous parviennent, nous ne saurions que trop vous engager à faire part au N° odeurs de la CUS de vos observations, en donnant le maximum de précisions que vous pouvez: type d'odeurs, jour et heure, vent apparent, votre adresse.

Un compte rendu des suites données à votre réclamation vous sera adressé.

Sauvegarder les batraciens



Comme l'année dernière, des habitants de la Robertsau ont aménagé à hauteur du chemin du Doernelbrück un dispositif de protection destiné à sauvegarder la vie des batraciens lors de leur migration pré-nuptiale. Grâce au dévouement des bénévoles cette fois encore près de 500 crapauds ont pu être transférés sans encombre de l'autre côté de la route pour y rejoindre l'étang où ils pondent.

L'ADIR a adressé un courrier à l'adjoint au maire en charge du quartier pour suggérer l'aménagement d'une mare de substitution de l'autre côté du chemin du Doernelbrück, car au bout de

Farines animales : le principe de précaution a prévalu



L'Escale et Alsace Nature, mettent en place un cycle de conférences illustré par des sorties sur le thème de l'environnement naturel et urbain du quartier de la Robertsau intitulé «**Escales Nature**». Une plaquette sera bientôt disponible pour la présentation du programme jusqu'au mois d'octobre 2002.

Pour la programmation du mois de avril, mai, juin, vous trouverez ci-joint des affiches présentant l'ensemble des actions autour des thèmes mensuels.

Renseignements complémentaires et inscription à l'Escale Centre Socio-Culturel de la Robertsau 78, rue du Docteur François. Tél. : 03 88 31 45 00.

Escales Nature

Les pissenlits par la racine ! mai 2002

Au programme :

Sortie :
Découverte des plantes comestibles et médicinales du quartier
 le jeudi 09 mai - rendez-vous à l'Escale à 14h30

Conférence - Repas :
Utilisation des plantes sauvages et adventices au quotidien
Dîner à base des plantes récoltées l'après-midi dans le quartier et préparées avec l'aide d'un cuisinier professionnel
 le jeudi 09 mai à l'Escale à 19h30
 Participation de 10 C / personne

Inscriptions préalable à l'Escale

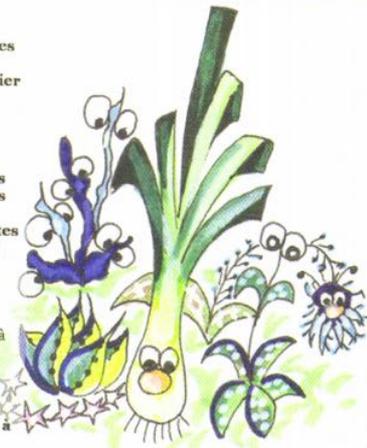


Illustration : BEATRIE MOYER

D'autres sorties et conférences à thèmes seront proposées chaque mois...
 Renseignements complémentaires :
 - pour les modalités pratiques et les inscriptions à l'Escale 03 88 31 45 00 - 78, rue du docteur François 67000 Strasbourg
 - pour le contenu à Alsace Nature 03 88 37 07 58 - 18, rue du 22 novembre 67000 Strasbourg
 Une plaquette sera bientôt disponible à l'accueil.

l'Escale
 CENTRE SOCIO-CULTUREL ROBERTSAU

ALSACE NATURE

Cycle de conférences et sorties pour connaître, apprécier puis respecter l'environnement de son quartier

Escales Nature

...et quels gestes pour la santé ? avril 2002

Au programme :

Conférence :
Impact sur la santé des polluants dans l'air, l'eau, le sol et l'alimentation
 le dimanche 07 avril à l'Escale à 20h30

Visite :
Station d'épuration
 le mercredi 10 avril - rendez-vous à l'Escale à 14h

Action :
OSTERPUTZ Nettoyage de printemps du quartier
 le samedi 20 avril - rendez-vous à convenir

Entrée libre avec inscription préalable

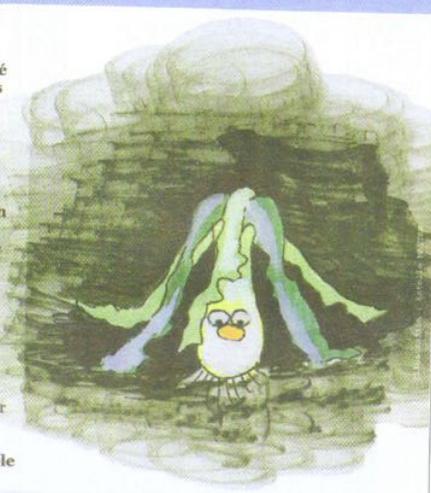


Illustration : BEATRIE MOYER

D'autres sorties et conférences à thèmes seront proposées chaque mois...
 Renseignements complémentaires :
 - pour les modalités pratiques et les inscriptions à l'Escale 03 88 31 45 00 - 78, rue du docteur François 67000 Strasbourg
 - pour le contenu à Alsace Nature 03 88 37 07 58 - 18, rue du 22 novembre 67000 Strasbourg
 Une plaquette sera bientôt disponible à l'accueil.

l'Escale
 CENTRE SOCIO-CULTUREL ROBERTSAU

ALSACE NATURE

Cycle de conférences et sorties pour connaître, apprécier puis respecter l'environnement de son quartier

Escales Nature

Une forêt si proche ! Juin 2002

Au programme :

Conférence :
La dynamique de la forêt
 le mercredi 05 juin à l'Escale à 20h30

Sortie :
Découverte de la forêt de la Robertsau
 le dimanche 09 juin - rendez-vous devant le château de Pourtalès à 9h

Inscriptions préalables à l'Escale



Illustration : BEATRIE MOYER

D'autres sorties et conférences à thèmes seront proposées chaque mois...
 Renseignements complémentaires :
 - pour les modalités pratiques et les inscriptions à l'Escale 03 88 31 45 00 - 78, rue du docteur François 67000 Strasbourg
 - pour le contenu à Alsace Nature 03 88 37 07 58 - 18, rue du 22 novembre 67000 Strasbourg
 Une plaquette sera bientôt disponible à l'accueil.

l'Escale
 CENTRE SOCIO-CULTUREL ROBERTSAU

ALSACE NATURE

Cycle de conférences et sorties pour connaître, apprécier puis respecter l'environnement de son quartier

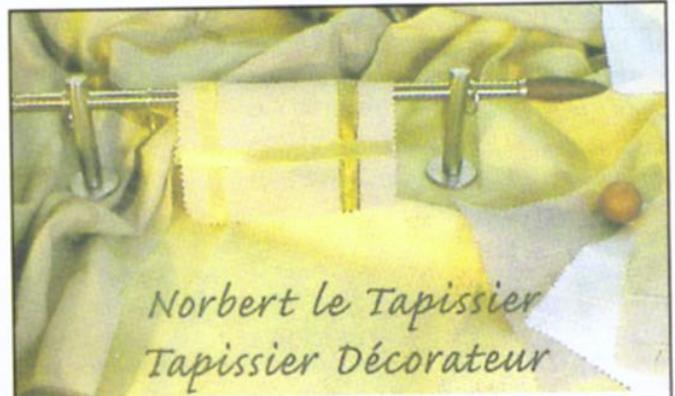
ÉTABLISSEMENTS WERNERT F.



INSTALLATIONS SANITAIRES
PLOMBERIE • CANALISATIONS • ZINGUERIE
TOUS TRAVAUX DE TOITURES • ISOLATION

TÉL : 03 88 31 03 20

76A, Rue des Jardiniers
67000 STRASBOURG ROBERTSAU



Norbert le Tapissier
Tapissier Décorateur

8 Rue de la Brème - 67000 STRASBOURG Robertsau
Tél. 03 88 31 66 11 - Portable: 08 20 45 58 20
www.norbert-deco.com

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Chauffage électrique
Climatisation
Alarme

DROELLER-SCHEER

64, route de La Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
☎ 03 88 31 36 11
Télécopie : 03 88 31 02 65



SANDRA François
Maître Artisan

23, rue Boecklin - 67000 STRASBOURG
Téléphone 03 88 31 09 19 - Télécopie 03 88 31 43 56

Des idées cadeaux...

une gamme d'appareils de grandes
marques *pour le plaisir d'offrir*

ÉLECTRICITÉ
ELECTRO
MENAGER
HIFI
TÉLÉ - VIDÉO
LUMINAIRES
INSTALLATIONS
ÉLECTRIQUES



SANDRIN

17, rue Mélanie
67000 STRASBOURG ROBERTSAU
Tél. 03 88 45 85 40 + - Fax. 03 88 45 85 44



RENAULT ROBERTSAU

GARAGE WERNERT (AGENT)

67, rue Boecklin - 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 11 25 - Fax. 03 88 41 83 57

FACE À LA POSTE

Vente neuf et occasion
Réparations toutes marques
Mécanique - Carrosserie
Travaux rapides sans RDV
Dépannages

